

La distinction clercs / laïcs : Comment en sortir ?

La distinction clercs / laïcs peut être considérée comme le plus grave obstacle à l'unité de l'Église et à son rayonnement. Joseph Moingt a déjà abondamment abordé ce sujet dans plusieurs de ses livres précédents.

Dans le livre dont il s'agit aujourd'hui, il brosse d'abord l'historique de cette distinction, depuis son apparition au III^e siècle jusqu'à nos jours, puis il appelle les chrétiens laïcs à jouer pleinement le rôle qu'ils considèrent comme le leur, et à faire ainsi évoluer la structure hiérarchique de l'Église de façon à ce qu'ils puissent exercer pleinement leurs responsabilités de baptisés.

Aux temps apostoliques, aucune trace de distinction clercs / laïcs

Si l'historique ne commence qu'au III^e siècle c'est parce que, auparavant, il n'y avait dans l'Église aucun personnage dotés de pouvoirs sacrés et exclusifs pour diriger, enseigner et sanctifier les autres. La présidence de l'Eucharistie était assurée tout naturellement par ceux qui accueillent.

Ce fait est d'autant plus remarquable qu'il contrastait fortement avec les pratiques du judaïsme.

« Mais le récit de Luc atteste que l'Esprit Saint était au travail dans les communautés, pour leur donner **l'intelligence que Jésus, de son propre aveu, n'avait pas pu enseigner à ses disciples avant sa mort, à savoir la compréhension de la vie nouvelle qui serait la leur quand il serait ressuscité à la fois dans le Père et en eux. ... Cf. 1 P 2.5** »¹

« Voici les chrétiens dûment informés que la "fraction du pain" qu'ils pratiquaient dans leurs "maisons" et dont ils méconnaissaient la portée proprement religieuse constitue un authentique "sacrifice" agréé de Dieu parce qu'eux-mêmes, sanctifiés par l'Esprit Saint, ont été érigés par lui en sacerdoce saint. Les prêtres juifs avaient le privilège d'approcher de Dieu quand ils lui présentaient les offrandes des fidèles : les chrétiens vivaient réellement en sa présence quand ils s'offraient à lui comme des victimes du monde incroyant, sanctifiées et consacrées par l'Esprit Saint qui les réunissait en famille de Dieu. »²

Telle est l'idée du sacerdoce et du sacrifice dont vivront les communautés chrétiennes des temps apostoliques (du I^{er} et du II^e siècle). L'enseignement de Paul en offre maintes autres attestations Rm 12.1-2 + Ep 2.19-22

Ce qu'il y avait de particulièrement révolutionnaire ... c'est le langage sacerdotal utilisé pour parler à de simples laïcs, le transfert du sacerdoce cultuel – "offrir des sacrifices" – à une communauté spirituelle et sanctifiée mais **non constituée d'individus rituellement ordonnés** et dépourvue de ministres habilités à la rassembler devant Dieu dans un lieu lui-même sacré et digne d'abriter sa présence.

Mais le langage des apôtres avait l'avantage précieux de **réassurer les chrétiens soudain privés de religion**, bientôt exclus des synagogues, sans doute gênés de côtoyer dans le Temple les prêtres qui avaient accusé Jésus de blasphème. »³

¹ P. 164

² P. 164-165

³ P. 165

Comment expliquer l'absence de distinction ?

Le fondement de cette absence de distinction clercs / laïcs c'est que les chrétiens ont reçu la consécration de l'Esprit saint et étaient habilités, de ce fait, à rassembler la famille 'Église'.

« La doctrine de Paul bouleversait de fond en comble la théorie du sacerdoce, mais reposait sur un argument irréfutable, apparemment oublié par l'Église d'aujourd'hui : les chrétiens avaient reçu la consécration la plus haute qui soit, non d'autres hommes, mais de l'Esprit Saint lui-même, qui avait fait d'eux à la fois le temple, le ministre et la victime du sacrifice offert à Dieu. Ils pouvaient donc se passer de l'intermédiaire sacerdotal pour se présenter devant lui.

Mais le ministère sacerdotal des chrétiens s'étend du coup bien au-delà du domaine du sacré, jusque dans "le siècle", il les appelle à se libérer des servitudes charnelles de la société où ils vivent, mais aussi à prendre ses besoins en charge, ... Les fidèles consacrés par l'Esprit sont donc habilités à édifier eux-mêmes la "maison" qui rassemblera la "famille de Dieu" :

cette famille est évidemment l'Église, qui donnera figure au Royaume de Dieu dès ici-bas, mais qui doit être construite comme un espace ouvert, ouvert sur le monde et à tous ceux qui appartiennent encore au "siècle", par conséquent attirant, agréable à Dieu et estimé des hommes, et non comme un espace sacré, clos et menaçant, et cela revient de plein droit à une communauté de fidèles "laïcs" capable de donner et de garder à l'avancée du Royaume dans l'Église un aspect "familial" et protecteur. »⁴

L'effluence des l'Esprit saint pour tous

L'auteur montre ensuite que la consécration reçue associait un grand nombre de chrétiens à la transmission effective de l'appel au salut. :

« Mais, au moment de passer à sa réception, il m'est revenu à l'esprit que le message du salut ne nous est pas parvenu seulement par ceux qui ont écrit dans le Nouveau Testament, ou par les "douze apôtres" appelés nommément par Jésus (Lc 6,13), sans oublier les "soixante-douze autres disciples envoyés deux par deux dans toute ville où il devait aller lui-même" (Lc 10,1),

mais aussi par de nombreux chrétiens anonymes qui ont cru à cette annonce et l'ont ensuite répandue dans des groupes qui s'étaient formés autour d'eux, en sorte que le message du salut n'est pas parvenu à l'Église uniquement à partir d'apôtres divinement institués et d'écritures divinement inspirées,

mais de "simples" chrétiens, de fidèles sans mandat, mus par leur foi et se répandant en tout lieu comme une "nuée de témoins", ainsi que s'exprime l'auteur inconnu d'une lettre adressée à des "Hébreux" pareillement inconnus (He12,1), invités par elle à garder la mémoire de ceux qui les ont évangélisés : "Souvenez-vous de vos dirigeants qui vous ont annoncé la parole de Dieu" (13,7).

Deux lettres mises sous le nom de Pierre invitent semblablement les fidèles à se souvenir du "message" ou du "commandement" transmis par de nombreux apôtres anonymes : "ce message que maintenant les prédicateurs de l'Évangile vous ont communiqué sous l'action de l'Esprit Saint envoyé du ciel" (1 P 1,12), ce "commandement de vos apôtres, celui du Seigneur et Sauveur" (2 P 3,2).

On se rappellera encore que Paul, dressant une liste des offices "disposés" par Dieu dans l'Église" (1 Co 12,28) pour le service de ses membres énumère en premier lieu "des apôtres, des prophètes et des enseignants", à savoir des envoyés d'une communauté à une autre, des prédicateurs inspirés de la Parole de Dieu, des docteurs chargés d'expliquer les Écritures et les mystères de la foi, ce qui porte le nombre d'apôtres bien au-delà des Douze appelés par Jésus en Galilée, lesquels semblent, à part Pierre, s'être confinés à Jérusalem après sa résurrection.

S'il fallait avoir bénéficié d'une apparition du Ressuscité pour être authentifié comme apôtre, ainsi que Paul semble le penser quand il s'ajoute à la liste des Douze qui y ont eu droit, on découvre qu'il est le seul à mentionner un groupe de "plus de cinq cents frères à la fois" à qui le Christ est apparu (1 Co 15,6-8) et qui ont pu ensuite annoncer la résurrection en qualité d'apôtres. »⁵

⁴ P. 165

⁵ P. 207-208

Les "communautés de parole"

L'auteur évoque aussi l'exemple, qui pourrait avoir un grand avenir aujourd'hui, des 'Communautés de parole' :

« Ce type de "groupes de parole", qui a fonctionné du temps même des apôtres et longtemps encore après eux, avant que n'apparaissent des liturgies consacrées, définit un type d'Église et d'existence chrétienne qui relève authentiquement de l'Évangile et de la tradition apostolique. L'Église serait bien avisée de se souvenir de ce modèle inspirant dans ses difficultés présentes. »⁶

La parole de salut se transmettait déjà aussi à l'intérieur de l'Église et vivifiait les communautés.

Le "tournant religieux" du IIIe siècle : deux catégories de chrétiens

En prenant pour référence regrettée l'Église des temps apostoliques, on a souvent tendance à négliger un aspect important des choses, sa fragilité.

Or, dès le IIe siècle, les questions théologiques posées par la "Gnose" ont plongé cette Église dans de graves troubles et l'ont conduite à opérer, au début du IIIe siècle, un véritable tournant :

« Nous revenons donc au point où s'était terminé le précédent parcours, au moment où la volonté de l'ensemble des communautés chrétiennes de mettre fin à la dissidence gnostique s'était traduite par la proclamation de l'unité des deux Testaments et de la clôture de la révélation.

J'appelle ce moment "tournant religieux" parce qu'on voit alors apparaître la première structuration culturelle de la société chrétienne, divisée en deux catégories de personnes bien distinguées les unes des autres,

des clercs ordonnés en vue du culte

et des laïcs dépourvus de tout office et signe culturel, réunis sans se mélanger autour d'un autel au bord duquel un pontife consacré présente à Dieu l'offrande de sa communauté. ... »⁷

Voici comment l'auteur définit ce "Tournant religieux" :

« J'appelle ce moment "tournant religieux" parce qu'on voit alors apparaître la première structuration culturelle de la société chrétienne, divisée en deux catégories de personnes bien distinguées les unes des autres,

des clercs ordonnés en vue du culte

et des laïcs dépourvus de tout office et signe culturel, réunis sans se mélanger autour d'un autel au bord duquel un pontife consacré présente à Dieu l'offrande de sa communauté. ... »⁸

C'est alors qu'apparaissent :

- des réglementations inconnues auparavant
 - la présidence des communautés par un évêque
 - la consécration de l'évêque avec référence aux pontifes juifs
 - l'eucharistie sous forme de célébration religieuse imposant le silence aux laïcs,
- Et surtout l'exclusion des laïcs de tout signe d'ordination ou d'office culturel.

Le retour aux rites inspirés du judaïsme s'explique ainsi :

« le motif trouvé par les presbytres ou anciens des communautés apostoliques pour expliquer que tant de chrétiens se soient laissés abuser par les gnostiques au IIe siècle, c'est que leurs présidents n'avaient pas reçu la grâce d'une consécration sacerdotale.

⁶ P. 113

⁷ P. 110

⁸ P. 196

Ce reproche veut dire que le christianisme n'avait pas encore réussi à **s'établir solidement sous forme de religion.**

Au lieu de chercher pourquoi Jésus n'y avait pas pourvu, ils ont recouru à l'institution de pontifes par Aaron dans le désert durant la sortie d'Égypte du peuple juif, dont fait mention la préface consécrationnaire de l'évêque d'après le premier rituel intitulé abusivement *La tradition apostolique* rédigé vers 215 par l'évêque et antipape Hippolyte de Rome.

(L'attestation par Ignace d'Antioche d'une hiérarchie à trois degrés un siècle plus tôt n'a pas été confirmée par les historiens).

Le premier souci de cet évêque intrigant, premier prêtre de l'Église, fut

d'établir un culte liturgique,

de proclamer la séparation des clercs et des laïcs,

de réduire au silence les nombreux ministres de la parole connus par les lettres de Paul,

de dresser un autel dans une église,

d'en réserver l'accès à l'évêque, son diacre et ses presbytres, membres de son conseil, eux aussi

ordonnés et censés participer à son sacerdoce sans y avoir été promu à titre personnel,

et de transformer le repas eucharistique en messe à laquelle les fidèles assistaient en répondant Amen quand ils y étaient invités par l'évêque. »⁹

Mais le rejet de la gnose a eu un prix : L'affirmation, renouvelée contre la gnose, que le vrai Dieu Père de Jésus Christ est l'unique Dieu Créateur proclamé par l'Ancien Testament, affirmation devenue la "règle de la foi" chrétienne et inscrite en tête du Symbole des apôtres, dont on trouve plusieurs ébauches dès la fin du IIe et le début du IIIe siècle chez Irénée de Lyon notamment, **a donné à l'institution chrétienne une constitution religieuse, centrée sur un épiscopat consacré et sur un rite eucharistique géré par l'évêque et son presbytérat.** »¹⁰

C'est là qu'apparaît la dérive par rapport à l'enseignement apostolique :

« Certes, Paul leur avait enseigné qu'ils restaient toujours soumis à "la loi de la chair", en danger de retomber dans le péché et de perdre "l'adoption" qui leur était promise dans le Christ ressuscité, mais aussi qu'ils pouvaient résister au péché en se laissant conduire par la loi de l'Esprit, car l'Esprit de liberté qui habitait en eux les **remplissait de force et d'amour pour les ramener au Christ** et se conduire en fils adoptifs de Dieu (Rm 7-8).

Mais c'est autre chose qu'enseigne la tradition depuis qu'a été mis à la tête de chaque Église un évêque consacré sur le modèle des pontifes juifs qui offraient dans le Temple des sacrifices d'expiation pour les péchés du peuple.

Bien que la théologie du sacrifice et du sacrement fût loin d'être élaborée au IIIe siècle, l'Église s'était organiquement écartée de sa constitution originelle en "sainte communauté sacerdotale" (1P 2,5), unie pour s'offrir elle-même à Dieu en "sacrifice vivant (et) en culte spirituel" (Rm 12,1) par le "repas du Seigneur",

transmis par les apôtres de la part de Jésus et pratiqué sous la forme d'un repas fraternel où le partage du même pain était censé unir la communauté "en un seul corps, corps du Christ" (1 Co 10,17 ; 11,20.23.29).

L'Église est désormais divisée en deux parties que Vatican II déclarera **essentiellement différentes** :

les clercs qui partagent le sacerdoce de l'évêque autour de l'autel,

et les laïcs qui n'y participent pas, n'étant pas consacrés, mais écartés de l'autel et réduits au silence, dépouillés même de l'Esprit Saint dont ils ne peuvent plus se communiquer les inspirations les uns aux autres. »¹¹

⁹ P. 217

¹⁰ P. 116

¹¹ P. 240-241

Comment une telle spoliation a-t-elle pu être acceptée par les laïcs ?

C'est, en effet, une grande surprise pour nous : L'institution de prêtres consacrés comme sacrificateurs transformait radicalement la notion de sacerdoce dont les laïcs chrétiens de trouvaient exclus. Comment cela fut-il possible ? L'auteur se pose la même question :

« D'où vient alors que les chrétiens se soient laissés si facilement dépouiller de leur caractère sacerdotal, apparemment du moins puisque l'histoire n'a relevé aucun schisme qui aurait pu en résulter ? »¹²

La surprise, c'est qu'il n'y a eu ni protestations ni rupture. L'auteur a tenté d'en donner une longue explication.

« La nécessité de cette soumission s'est imposée avec une telle force que personne n'a plus osé invoquer les claires déclarations des apôtres, rappelées ci-dessus, exaltant "la sainte communauté sacerdotale", le "temple de Dieu", la "demeure de l'Esprit" que forment les fidèles, avec l'impérieuse obligation de "s'offrir eux-mêmes en sacrifice vivant", en "culte spirituel" agréable à Dieu, – sans l'intermédiaire d'un prêtre consacré dont Jésus ne leur avait nulle part imposé l'assistance.

D'où vient alors que les chrétiens se soient laissés si facilement dépouiller de leur caractère sacerdotal, apparemment du moins puisque l'histoire n'a relevé aucun schisme qui aurait pu en résulter ?

La cause la plus vraisemblable en est que la plupart des Églises disposaient maintenant de tous ou presque tous les évangiles, où tous ceux qui savaient lire trouvaient le dernier "repas du Seigneur" avec ses disciples décrit en termes de repas pascal et sacrificiel. Ce n'était pas le cas du récit de Paul, qui ne remet pas ce repas, dont il ne fut pas témoin, dans son contexte historique. Ni celui de Jean, selon qui ce repas, pris à l'heure où étaient tués les animaux qui seraient offerts en sacrifice dans le Temple, ne pouvait pas être le repas pascal où ils étaient mangés en famille. »¹³

Ce sont ainsi les paroles de Jésus à la cène qui seraient à l'origine de cette trop facile acceptation. D'ailleurs, malgré les incertitudes frappant les paroles exactes de Jésus à ce moment-là, l'Église s'en est tenue à leur interprétation sacrificielle et expiatoire : la messe devient l'offrande de Jésus à son père pour la rémission des péchés.

Mais « À condition toutefois qu'elle soit bien offerte par un prêtre dûment consacré :
Mais où trouve-t-on cette exigence nettement requise ?

Dans les évangiles, nulle part.

Pourtant la médiation sacerdotale s'imposait dans les religions du monde.

On peut penser que les chrétiens n'échappaient pas à cet interdit et que la conscience de former, collectivement, une "communauté sacerdotale" n'aurait donné à aucun d'eux l'audace de se présenter, seul, en représentant de sa communauté devant Dieu. Cela peut expliquer qu'ils ne se soient pas sentis spoliés de leurs droits quand ils ont été écartés de l'autel par l'évêque, car ils célébraient l'eucharistie auparavant autour d'une table à manger et non d'un autel »¹⁴.

Une explication de l'acceptation de l'éviction des laïcs : le retour à l'Ancien Testament

« On doit quand même se demander ce qui a pu légitimer, à leurs yeux, leur éviction au profit d'un personnage inconnu des évangiles et des lettres des apôtres.

Une seule réponse paraît s'imposer :

¹² P. 117

¹³ P. 117

¹⁴ p. 118

la reconnaissance de l'unité des deux Testaments devait désormais les chrétiens d'un passé imposant et plein de prescriptions, de "figures", diront les Pères, qui annonçaient ce qui allait se réaliser dans l'Église en lui prescrivant ce qu'elle devait faire, à savoir qu'**elle héritait de la charge de rendre à Dieu un culte à la place de son ancien peuple**, et cela lui imposait de s'en acquitter **comme il le faisait**, par le moyen d'un prêtre officiellement consacré pour se présenter devant Dieu au nom du peuple.

Ce qui explique la mention, dans la préface de consécration de l'évêque, de l'ordination de pontifes par Aaron dans le désert : l'Église, revendiquant d'être "**le vrai Israël**", le nouveau "peuple de Dieu", exhibe les preuves de sa légitimité en "relevant" le culte de Dieu sous le signe du sacerdoce mosaïque. Nonobstant sa conviction d'être "une sainte communauté sacerdotale" nouvellement formée par l'Esprit de Dieu, l'Église s'est inclinée devant l'obligation "testamentaire" du "peuple de Dieu", qu'elle était maintenant, de lui offrir un culte saint, dans la même forme où Dieu l'avait prescrit par la voix de Moïse, et elle a accepté de "reconduire" les obligations de l'ancien sacerdoce dans celui que Jésus, pensait-elle, avait institué à la cène en donnant cet ordre aux apôtres : "Faites ceci en mémoire de moi". »¹⁵

La messe a donc pris un caractère sacrificiel parce que l'évêque devait se référer à l'Ancien Testament pour se qualifier en tant que disposant d'un pouvoir sacerdotal.

Conséquences de cet événement

Reprenant ensuite sa réflexion d'ensemble sur le tournant du III^e siècle et la spoliation des laïcs, Joseph Moingt conclut :

« Constituant une vraie révolution dans le passé de l'humanité, la foi en Jésus – fondée sur un homme accusé de blasphème par les chefs de son peuple – **n'avait pas la capacité de durer dans le temps ni de s'étendre dans le monde**, elle qui n'était et ne voulait être que "bonne nouvelle" pour tous les peuples de la terre ;

aussi l'Église hiérarchique s'est-elle formée, en rassemblant les communautés chrétiennes dispersées et décimées par la gnose, dans le but de leur donner une **constitution religieuse** qui lui **procurerait un accès au monde**,

ce qui s'est fait, d'abord avec l'Empire romain, puis avec la chrétienté médiévale, mais ne se fait plus depuis que l'Église a cessé d'être porteuse de liberté.

Elle l'a longtemps été grâce à l'annonce de l'Évangile,

mais le monde réclamait toujours plus de liberté en tout domaine, et l'Église en est venue à condamner des libertés qui se **retournaient contre elle, plus exactement contre sa constitution hiérarchique** qui lui donnait du pouvoir dans le monde tant qu'elle en soutenait l'ordre, **mais à quel prix ?**

Pour garder sa place et son influence en ce monde avide et cruel, l'Église dérogeait

au précepte donné par Jésus à ses apôtres de se tenir au rang des pauvres et des petits (Mt 20,25-27)

et à l'interdiction faite par Paul aux Églises de mettre des différences entre les fidèles selon qu'ils sont circoncis ou païens (Rm 10,12), cultivés ou barbares (Col 3,11), citoyens ou métèques (1 Co12, 13), hommes ou femmes (Ga 3,28).

Elle était en rupture avec ces règles fondatrices **depuis qu'elle avait instauré au III^e siècle la distinction entre clercs et laïcs**, qui avait vite départagé les gens selon qu'ils étaient instruits ou incultes, riches ou pauvres, considérés ou non, de sexe masculin ou féminin.

L'Église perpétuait **et sacralisait dans son gouvernement et son fonctionnement les traditions patriarcales** des sociétés anciennes, hostiles à l'évolution du statut social des individus et à l'émancipation des classes et des personnes tenues pour inférieures,

et cet ordre sacré – son Ordre sacerdotal – rend toujours **inaudibles** les appels à se réformer selon l'esprit de l'Évangile qu'elle voudrait lancer au monde d'aujourd'hui, alors qu'elle est incapable de

¹⁵ P. 118-119

rénover ses propres structures et n'en éprouve même pas le besoin, du moins au niveau de ses instances dirigeantes. »¹⁶

Le tournant du IIIe siècle : 'passage' ou 'invention' ?

Par l'expression 'Tournant religieux', l'auteur « désigne ainsi le passage des groupes de chrétiens de la fin du IIe siècle – **rassemblés en petites communautés de foi**, de prière, de vie et de formation évangélique – à leur regroupement social **en "religion"** instituée en vue du culte à rendre à Dieu et des secours spirituels à procurer à ses adhérents, pourvue d'un personnel consacré détenteur d'une autorité divine, de croyances unifiées en forme d' "orthodoxie" contrôlée par une autorité doctrinale, d'un culte uniforme et obligatoire ; et ce passage s'inscrit dans l'histoire par l'apparition **d'un évêque** à la tête de chaque communauté. »¹⁷

Il tient à montrer qu'il ne s'agit pas d'une invention de l'Église du IIIe siècle :
« Je parle d'un "passage" **et non d'une "invention"** ».

« Les théologiens du Moyen-âge enseignaient que les sacrements devaient leur "efficacité" (leur effet surnaturel) au fait d'avoir été institués par Jésus en totalité, ... »

*Nous savons depuis longtemps que **Jésus n'a rien inventé ni même "institué"** : il a donné son nom au baptême pratiqué par Jean dans le désert, et il a utilisé à la Cène des prières de bénédiction utilisées dans les repas de familles juives.*

L'Église du IIIe siècle non plus ne va rien inventer, elle continue à faire ce qui s'était mis en place dans les communautés depuis la mort de Jésus sous l'autorité des apôtres et de leurs présidents, le baptême et l'eucharistie, **en y mettant de l'ordre et en le répandant partout** :

*il ne devrait pas y avoir de difficulté à reconnaître que **ces rites représentent la volonté efficace de Jésus de sanctifier** (c'est-à-dire d'unir à lui) tous ceux qui expriment par ces rites leur foi en lui. »¹⁸*

Il faudra se souvenir de cette appréciation nuancée sur le tournant religieux au moment de réfléchir aux réformes de structures à préconiser.

Depuis le IIIe siècle jusqu'à nos jours : des laïcs marginalisés mais pas inactifs

Leurs interventions se sont manifestées dans des domaines assez différents :

- Les Jésuites ont joué un grand rôle pour pousser les laïcs à se manifester : « *En premier lieu, les jésuites ont fortement contribué à **l'émergence** dans l'Église d'un **public de laïcs "éclairés"** autant que pouvaient l'être à l'époque les jeunes Européens passés par l'Université, éclairés, aussi bien sur le plan religieux que culturel, autant que l'étaient beaucoup de leurs prêtres, autant que se flattaient de l'être à la même époque les Réformés adonnés à la lecture de la Bible : voilà qui **présageait la formation de laïcs imbus d'esprit apostolique** et aptes à servir la "contre-réforme" catholique préconisée par le Concile de Trente, mais voilà qui **laisse aussi prévoir** dans le futur la volonté de **nombreux laïcs de s'émanciper de la tutelle cléricale**. »¹⁹*

¹⁶ P. 248

¹⁷ P. 113

¹⁸ p. 113

¹⁹ P. 24

- Le règlement de la question de la rémission des péchés commis après le baptême doit beaucoup à la résistance des laïcs comme il est expliqué ailleurs.
 « L'intérêt de cette histoire, si abrégée qu'elle soit, est de montrer que le fidèle laïc, écarté de l'autel où trône l'évêque et réduit au silence, a quand même réussi à lui imposer le respect de sa conscience et de sa liberté. »²⁰

« Notre réflexion repart du changement de la discipline pénitentielle obtenu par les fidèles au XI^e siècle, d'autant plus important qu'il mettait fin à une loi dont les évêques déploraient la rigueur depuis plusieurs siècles, mais qu'ils croyaient imposée par la révélation elle-même, à savoir que le Christ est mort une fois pour toutes pour expier les seuls péchés commis avant le baptême, institué pour les remettre, et surtout le péché "originel" auquel aucun homme n'était censé échapper.

En fait, cette loi ne s'imposait plus que par la force de la tradition, et elle n'a pas été supprimée par une étude approfondie des Écritures, mais par la résistance passive et unanime des fidèles aux décrets épiscopaux, imputés aux "Saints Pères.

...

Ceux-ci auraient bien voulu "réconcilier les pénitents à l'autel", selon la formule liturgique, mais ils disaient ne pas savoir comment faire, ne pas avoir le pouvoir de le faire. Alors des laïcs ont dit, par la voix de moines et de simples prêtres : Nous savons, nous pouvons le faire, et la "réconciliation", accomplie par le Père sur la croix de Jésus, s'est remise en marche, du bas vers le haut. »²¹
- L'Esprit saint qui anime les laïcs les pousse à des expériences diverses :

« Il importe surtout de remarquer que l'Esprit Saint, dont l'évêque a aussi confisqué l'inspiration, a gardé la mission, que Jésus lui avait confiée, d'être le Paraclet, le consolateur, le défenseur, l'instructeur des "petits" ; l'Esprit se cachait souvent dans les déserts où il attirait les fidèles, puis dans les monastères où se réfugiaient les chrétiens épris du désir de contempler Dieu, d'étudier sa parole, de fortifier leur volonté d'échapper à la domination du monde, et aussi dans des communautés de parole dont les membres redécouvraient leur vocation mystique à former le "corps du Christ".

Grâce à cette action lente et secrète de l'Esprit se préparait l'évolution de l'Église, et de la société qu'elle animait encore, à mettre au monde "l'homme nouveau" que Paul affirmait être né de la mort du Christ.

Ce long effort du laïcat pour faire accepter sa dignité et sa liberté de sujet dans l'Église, et se débarrasser des contraintes que la religion lui imposait, doit être considéré comme une nouvelle étape, après la prédication de Jésus et celle de ses apôtres, de la "sortie de la religion" que constitue le christianisme,

non qu'il serait destructeur de toute pratique religieuse, mais parce qu'il ne vise pas à la domination de la société par la religion et travaille à l'émancipation de l'homme, reconnu fils de Dieu, de toute forme de servitude. »²²
- « Dès qu'il paraîtra, le petit livre intitulé l'Imitation de Jésus Christ, attribué au moine Thomas a Kempis, sera mis à leur disposition, ce qui permit à de nombreuses générations de chrétiens fervents d'acquérir une intelligence personnelle de leur foi et de leur spiritualité : nouvelle preuve de leur aspiration à se libérer de l'autoritarisme clérical et de leur dépendance du sacerdoce, qui s'interposaient entre Dieu et eux.

²⁰ P. 218

²¹ P. 230

²² P. 218-219

Les historiens n'ont sans doute pas tort de voir un lien direct entre ce courant de pensée et la **Réforme protestante** du XVI^e siècle, quoique chacun des deux mouvements ait une origine et des caractéristiques propres : tous deux signalent leur impatience à l'égard d'**une religion omniprésente qui ne supporte pas qu'on puisse se passer d'elle pour s'approcher de Dieu**, et qui s'opposait autant à la liberté, surtout à la liberté de penser réclamée par les hommes des temps nouveaux, qu'au contact direct entre l'homme et Dieu et à la libre recherche de la vérité de Dieu.

À cet égard, le lien paraît plus direct entre la devotio moderna et le **courant mystique** qui va déferler aux XVI^e et XVII^e siècles, courant étudié avec autant de finesse que d'érudition par Michel de Certeau. Il naît (en partie) dans les cloîtres carmélitains où des religieuses de grande spiritualité (Thérèse d'Avila) prennent la parole et la plume pour instruire leurs sœurs, et aussi des "dames de qualité" et des messieurs, clercs ou laïcs, qui fréquentent le couvent ; leurs paroles et écrits en franchissent vite les murs pour satisfaire la soif de vie spirituelle de nombreuses "personnes du monde", hommes ou femmes, prêtres ou religieux. »²³

- « La signification de **cet attrait pour le discours mystique** se dévoile dès qu'on se rappelle que **les laïcs retrouvaient la liberté de parole à laquelle les apôtres les avaient conviés** et que **l'institution épiscopale leur avait retirée**. Il est indéniable que ce mouvement d'émancipation, bien qu'il restât dans la ligne de l'obéissance à l'Église, affaiblissait son autorité sur une société déjà en voie de sécularisation, et contribuait donc malgré lui à la **"sortie de la religion"** »²⁴

Toutes ces manifestations ont conduit le concile de Vatican II à retrouver la notion de sacerdoce commun²⁵

Le cléricisme : laïc complice ?

« ... il ne me paraît pas inutile de comparer... l'attitude de l'Église envers ses fidèles à celle des parents envers leurs enfants, pour signaler une éventuelle **ambivalence du refus de la majorité qui peut émaner des "mineurs" eux-mêmes** et qui serait pour l'Église un **danger égal au tort qu'elle se fait à elle-même en s'opposant au désir d'autres fidèles de sortir de minorité**. »²⁶

Certes, "l'Église enseignante" a tendance à tenir le laïc comme mineur en ce qui concerne la foi.

« Les évêques et les prêtres ont, eux aussi, affaire à des enfants au temps de la catéchèse, encore appelée initiation à la foi, et il leur arrive également de s'obstiner à poursuivre l'instruction religieuse de ces jeunes sans se rendre compte qu'ils sont devenus rétifs à recevoir du dehors ce dont ils ne sentent pas le besoin au-dedans d'eux ; le conflit est encore plus grave quand le prêtre continue à traiter en enfant l'adulte qu'il a connu plus jeune , **dans l'idée que le laïc reste toujours "mineur" sur le plan de l'accession à la foi**.

Ces prêtres et ces parents tombent sous le reproche que Jésus adressait à ses adversaires de **ne pas savoir observer les "signes des temps"** (Mt 16,3), le moment où il faudrait savoir changer de langage pour être compris de personnes qui ne se situent plus sur le même plan où nous les avons connus jadis. »²⁷

Ce qu'on oublie souvent c'est que l'obstacle peut venir du laïc :

« Dans les cas, que je viens d'envisager, j'ai supposé que l'obstacle à la majorité venait des parents ou des prêtres, mais il **peut aussi venir de l'enfant ou du chrétien adulte**.

À la question "Qu'est-ce que les Lumières ?", Emmanuel Kant répondait en 1784 : "C'est la sortie de l'homme hors de l'état de minorité, où il se maintient par sa propre faute"

²³23 P. 220-221

²⁴24 P. 221

²⁵25 P. 219

²⁶26 P. 224

²⁷27 P. 224

La seconde partie de sa réponse (soulignée) évoque le cas, souvent passé sous silence, où le refus de la majorité vient du “mineur” lui-même, peu empressé (même s’il est devenu adulte) à se charger des responsabilités dont ses parents ou ses prêtres s’acquittent à sa place.

Un historien de l’antiquité grecque, cherchant à comprendre l’effondrement du rationalisme du III^e siècle sous les attaques de la religiosité, retient comme explication décisive “la crainte de la liberté, le refus inconscient du lourd fardeau de choix individuels qu’une société ouverte impose à ses membres” (E.R.Dodds).

Ces deux réflexions, de Kant et de Dodds, doivent être prises très au sérieux, parce qu’elles montrent que **le plus grand danger**, pour l’État comme pour l’Église,

ne vient pas de citoyens ou de fidèles empressés à revendiquer leur part de responsabilités dans le gouvernement,

mais de ceux qui en laissent volontiers la charge à d’autres pour s’occuper de leurs intérêts privés

;
l’État et l’Église ont donc intérêt à **favoriser l’engagement de leurs membres** au service du bien commun **plutôt qu’à se méfier de leur appétit de pouvoir.** »²⁸

Cette remarque n’est pas inutile avant d’aborder les orientations d’avenir.

L’annonce du salut par les laïcs en Église

« La seule chose qu’il me reste à dire concerne **la manière d’annoncer ce salut en Église et de sa part.**

Est-ce nécessaire de l’annoncer de cette façon ?

Je le crois, puisque le message a été confié à l’Église et que **le salut est en elle en tant que corps du Christ.**

Mais je dois **vite ajouter** que ce ne sera **pas facile**, car il faudra bien **la quitter de quelque façon pour aller au monde** qui ne va plus à l’église.

Toutefois, **cela s’est déjà fait de manière institutionnelle**, puisque les premiers chrétiens n’avaient pas d’églises ni de prêtres ni de culte et qu’ils étaient très conscients de former l’Église corps du Christ quand ils se réunissaient à quelques-uns pour partager “le repas du Seigneur” **auquel des juifs ou des païens pouvaient assister** ;

et cela se fait encore de nos jours quoique de façon **non officielle** en beaucoup de lieux où des chrétiens se réunissent en dehors des églises et sans prêtre et rencontrent des gens d’alentour non pratiquants ou non baptisés qui se joignent parfois à leur prière.

Puisqu’elle s’est déjà faite et se fait encore, **l’annonce du salut hors de l’institution religieuse**, qui en garde la responsabilité mais **n’en a plus la capacité**, **n’est pas à inventer** de toutes pièces, mais requiert

autant de sagesse que de courage,

d’innovation que de fidélité,

pour atteindre un monde autant éloigné de l’Évangile que d’un vrai humanisme.

Le plus important pour annoncer l’Évangile dans les conditions présentes

n’est pas de rechercher l’audience du monde,

mais de s’inquiéter du fait que l’Église ne l’annonce pas de la seule manière qui serait **vraie et compréhensible**, depuis qu’elle s’est rattachée à un passé qui n’était plus le sien puisque Jésus en avait été expulsé.

Tout ce que j’ai écrit dans ce livre, après avoir passé ma vie à enseigner la tradition de l’Église,

n’a pas eu pour but d’informer mes lecteurs de ce que je savais depuis toujours,

mais a eu **pour cause la découverte, faite au long de ces dernières années par la mise en question de cet enseignement**, que **la tradition de l’Église** s’était **écartée de celle des apôtres**

pour lui donner de plus stables fondations, en deçà de Jésus, dans la religion qui l'avait mis au monde. »²⁹

Trouver pour l'Église une parole vraie et compréhensible, dégagée de l'emprise de la religion que Jésus a rejetée et qui l'a mis à mort, est donc une tâche à laquelle les laïcs doivent être utilement associés, mais c'est à eux, d'abord, d'annoncer le salut aux hommes, car les ordres sacerdotaux sont inaudibles du fait de leur incapacité à réformer leur structure.

« Voilà pourquoi l'Évangile doit être annoncé par des laïcs émancipés de l'ordre sacré, afin d'être écoutés par un monde sorti de religion, mais demeurés en lien avec l'Église universelle, afin de montrer que son appel émane du Christ dont elle est le corps. »³⁰

Une proposition pleine d'avenir ; les groupes de fidèles

« Les fidèles désireux de parler au monde se réuniront dans des lieux qui ne sont pas habituellement affectés au culte,

où ils pourront accueillir des personnes d'autres religions ou qui ont rompu tout lien religieux, s'entretenir avec elles des problèmes de la vie courante des uns et des autres et de leur environnement, jugés à la lumière de l'Évangile, pratiquer avec celles qui le désireront l'Eucharistie que Jésus avait donnée à ses disciples sous la forme d'un repas fraternel,

ce qui n'empêchera pas ces laïcs de participer aussi, au rythme qu'ils voudront selon l'usage courant, à la messe fréquentée par les autres fidèles, pour entretenir leur lien avec l'unique Église que représente l'évêque.

Voilà ce que signifie le désir de ces laïcs de “faire Église autrement” :

une Église désencombrée du conformisme qui voile son visage évangélique, davantage immergée dans le monde pour lui communiquer l'esprit de l'Évangile, à l'écoute de l'Esprit qui gémit dans la création (Rm 8,22-23). »³¹

Agir avec l'évêque ou seuls ?

La réponse est finement nuancée :

« Comment se fera cette mise à part qui ne veut pas être une mise à l'écart ?

Le mieux serait évidemment qu'elle se fasse en plein accord avec l'évêque.

Mais on ne peut guère

exiger des fidèles qu'ils lui demandent l'autorisation de faire ceci ou cela, ni attendre de l'évêque qu'il les “autorise” sans solliciter l'accord des collègues de sa province, ni espérer que les évêques s'empressent en grand nombre à déposer les insignes de leur autorité.

Il faudra donc

que ces laïcs prennent seuls leur décision et en avertissent ensuite leur évêque,

qu'ils choisissent eux-mêmes un lieu de réunion ou le lui demandent,

qu'ils s'ouvrent clairement à lui de leur projet et de leurs motifs,

qu'ils l'assurent de leur intention de continuer à fréquenter leur paroisse et de lui rendre les services auxquels ils s'étaient engagés,

²⁹ P. 247

³⁰ P. 248

³¹ P. 248

cela dans la mesure où il voudra bien les écouter, sans rien abandonner, dans le cas contraire, ni de leur projet de se réunir à part ni de leur désir de lui rester unis. »³²

Tout ceci sans oublier une recommandation très pertinente :

« Il faut surtout éviter de dramatiser la situation : il n'y a guère de diocèses en France, ni sans doute ailleurs en Europe, où des groupes de chrétiens ne "fassent Église" à part ou autrement que l'ensemble des autres, et cela n'a créé aucune situation durable de schisme ni d'excommunication : les évêques savent bien, même s'ils le déplorent, qu'ils ne peuvent plus commander aux fidèles leur manière d'être et de rester chrétiens comme ils le faisaient dans le passé, et peut-être se rendent-ils compte que leur obstination ancienne à identifier fidélité à l'Évangile et obéissance à leurs décrets a plus fait pour diviser l'Église et la vider de ses fidèles que le désir de ces derniers de suivre le Christ dans la liberté à laquelle ils se sentaient appelés par lui (Ga 5,1) »³³

Et pour aller plus loin ?

L'auteur conseille la prudence :

« Le désir de rénover l'Église en lui modelant un visage et en lui infusant un souffle l'un et l'autre plus évangéliques n'est pas le projet de la réformer de haut en bas et moins encore d'y prendre le pouvoir et de le redistribuer.

L'Église est une institution vaste et complexe, et des groupes de laïcs dispersés seraient impuissants à changer son mode d'administration. »³⁴

L'auteur écarte des suggestions telles que l'ordination d'homme mariés ou de femmes qui ne ferait que réalimenter le cléricisme.³⁵

« Non, la vraie rénovation, qui ne sera pourtant pas une révolution, mais qui sera suscitée par le souffle évangélique, serait que les évêques, tout en pourvoyant par eux-mêmes selon leurs moyens aux besoins du culte, laissent les fidèles laïcs qui le désirent, "engendrés à nouveau par la parole vivante de Dieu, qui est l'Évangile, (...) constituer une sainte communauté sacerdotale" (1 P 1,23-25 ; 2,5) et "s'offrir eux-mêmes à Dieu en sacrifice vivant, transformés par le renouvellement de leur intelligence" (Rm 12,1-2).

Ce service de l'Évangile dans le monde incombe aux laïcs, le service du culte et de la Parole en Église, aux évêques :

il semble qu'une évolution paisible et bénéfique de l'Église puisse s'envisager sur cette base, en attendant que s'impose le besoin d'une réforme plus profonde de ses structures.

Il sera d'ailleurs possible de s'y préparer dès maintenant en généralisant des élections (qui ont lieu en quelques endroits) de laïcs, hommes et femmes, mandatés par des assemblées de fidèles pour participer aux différents conseils, diocésains ou provinciaux,

où se font les nominations aux postes importants et où se prennent les décisions qui engagent l'avenir des paroisses et des diocèses.

Ainsi paraît-il souhaitable que les fidèles soient consultés, directement ou au moyen de délégués, sur le choix des responsables de paroisses, surtout s'ils viennent de pays étrangers, et sur celui des futurs évêques, comme c'était la règle à une lointaine époque ;

³² P. 249

³³ P. 249

³⁴ P.249

³⁵ P. 249-250

les premiers y gagneraient en crédit auprès de leurs paroissiens ; l'autorité des seconds s'en trouverait renforcée comme elle l'était aux premiers siècles dans les synodes locaux, les conciles régionaux ou universels et pourrait l'être de nos jours dans les congrégations romaines.

Mais on **prendra garde au désir et à l'ambition du pouvoir spirituel** qui peut pousser une personne à réclamer une fonction influente, ou un détenteur d'autorité à l'exercer sans contrôle, en se souvenant des désordres sinon des scandales dont des communautés charismatiques ont été victimes et dont des diocèses a été le théâtre :

ici et là s'imposerait l'observation de quelques règles démocratiques, et on espère que les communautés apostoliques de laïcs en donneront l'exemple. »³⁶

Voilà un programme qui donne à réfléchir !

L'auteur conclut par un appel à l'engagement des chrétiens :

Joignons nos efforts à tous les chantiers conformes à l'esprit de l'Évangile

« **Ce programme devrait suffire à entretenir la vie de l'Église dans la phase actuelle** de son existence où elle disparaît de la visibilité du monde sans perdre pour autant sa virulence évangélique.

Ne cherchons pas sous quelle forme elle pourra survivre en tant que religion, car cela ne dépendra pas de nous, ni sans doute d'elle ;

plusieurs évêques s'en préoccupent, et nous la voyons changer d'aspect en maints lieux, en partie par la force des événements

en partie par l'effet de récentes dispositions.

Par contre, préoccupons-nous de son activité évangélique et, puisque nous sommes si peu nombreux, ayons à cœur, en dehors de ce que nous pouvons entreprendre par nous-mêmes dans notre environnement le plus proche, de **joindre nos efforts à ceux qui ont déjà ouvert des chantiers**, sans lien à l'Église institutionnelle pour aider à vivre humainement ceux qui en ont perdu les moyens, **non sans en avoir vérifié la conformité de ces activités à l'esprit de l'Évangile**.

Mais sans nous **méfier** par avance de leur orientation laïque

ni nous **étonner** après coup de leur conformité à l'Évangile sur bien des points,

car notre monde occidental a été évangélisé depuis tant de siècles et a été si longtemps le théâtre des activités de l'Église qu'il **est resté imprégné de l'esprit du christianisme**,

même s'il **affecte de ne pas s'en souvenir**. »³⁷

³⁶ P. 250

³⁷ P. 252